

Mémento Savoir organiser et analyser un exercice d'évacuation incendie



OBJECTIFS

- Respecter la réglementation en matière de sécurité incendie notamment sur l'exercice d'évacuation obligatoire
- Concevoir, mettre en place et animer des exercices d'évacuation
- Compléter correctement les documents administratifs
- Savoir fixer les axes d'amélioration permettant de rendre l'évacuation efficiente



PROGRAMME

1^{ère} partie : Textes réglementaires et contractuels, ouvrages relatifs à l'évacuation

2^{ème} partie : Les mises en sécurité particulières (confinement, transfert horizontal...)

3^{ème} partie : L'organisation humaine et matérielle d'un exercice d'évacuation

4^{ème} partie : La rédaction du compte-rendu d'évacuation



Quelques rappels

RAPPEL



Définition

Le feu



Le feu est la production d'une **flamme** et la dégradation visible d'un corps par une réaction chimique appelée **combustion**.

De manière générale, le terme « **feu** » désigne souvent un **phénomène produisant de la lumière et de la chaleur**, qu'il provienne d'une combustion ou non.



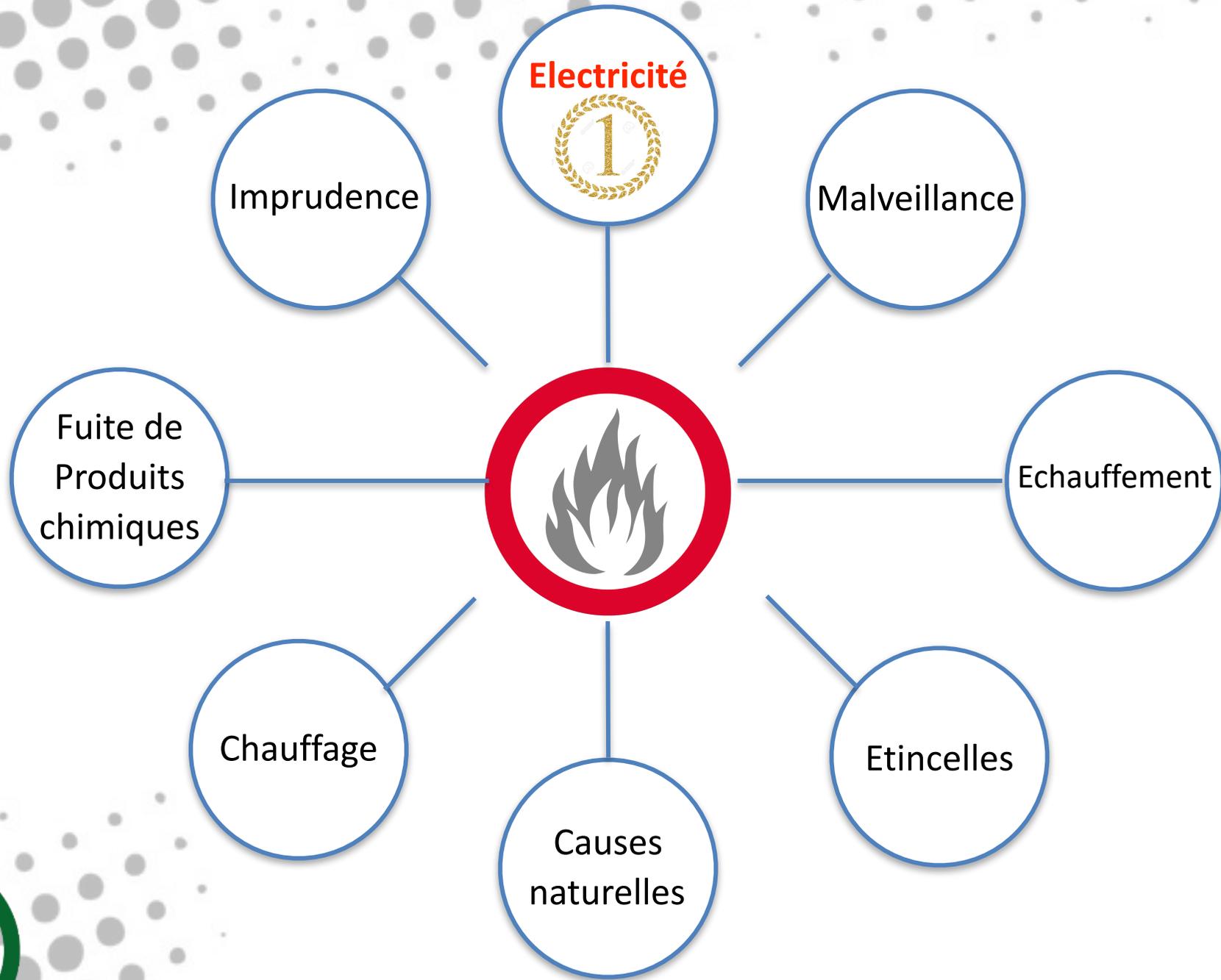
Un incendie



Un incendie est un feu non maîtrisé, ni dans le temps, ni dans l'espace.

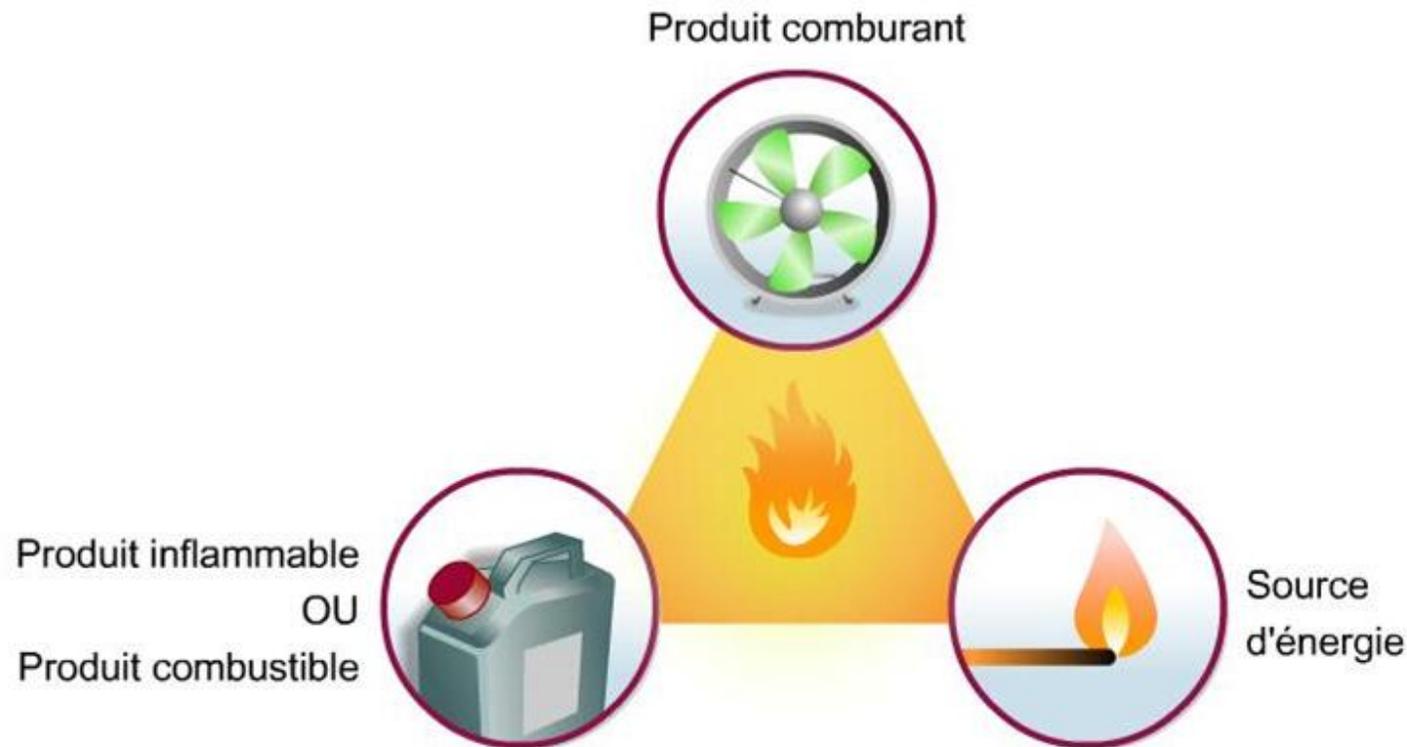
La caractéristique d'un incendie est de pouvoir s'étendre rapidement et d'occasionner des dégâts généralement importants.

Les principales causes d'incendie



Caractérisation d'un feu

Les conditions pour assister à un inflammation :
le triangle du feu

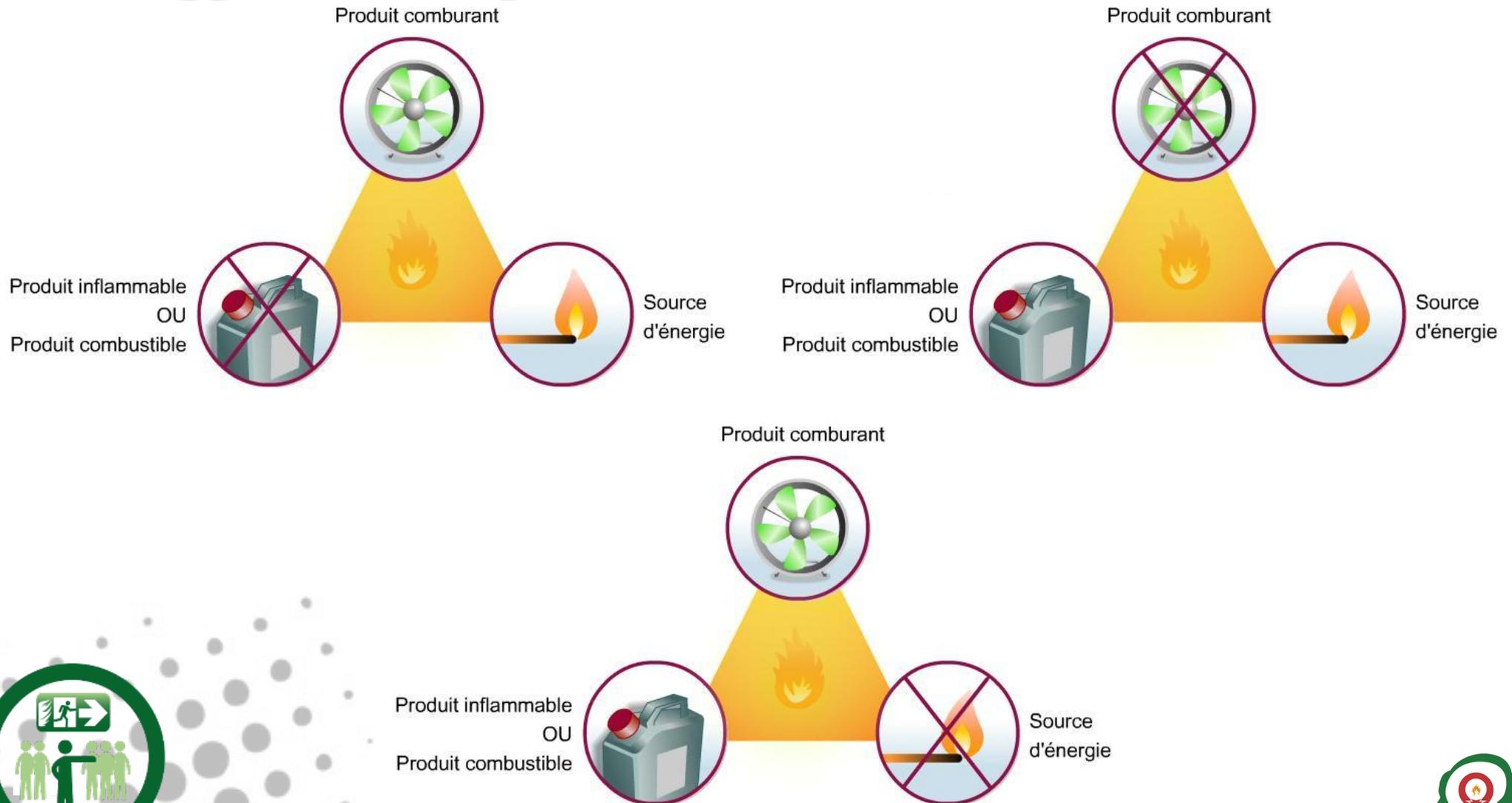


Si ces 3 conditions ne sont pas réunies, il n'y aura pas d'inflammation.



Caractérisation d'un feu

Il suffit de neutraliser 1 des 3 composantes pour supprimer le risque d'incendie



Les classes feu



CLASSE A

Feux de matériaux solides, la combustion se fait normalement avec des braises



Papiers, bois, tissus...

CLASSE B

Feux de liquides ou de solides liquéfiables.
Essence, alcools, huiles...



CLASSE C

Feux de gaz

On ne doit éteindre le feu de gaz que si on peut couper l'alimentation.



CLASSE D

Feux de métaux

Sodium, magnésium, aluminium...

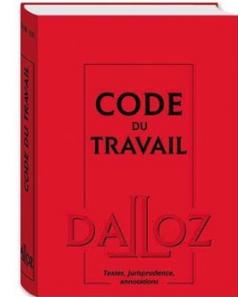


CLASSE F

Feux liés aux auxiliaires de cuisson (huiles et graisses) végétales et animales sur les appareils de cuisson.



1^{ère} partie :



Textes réglementaires et contractuels, ouvrages relatifs à l'évacuation

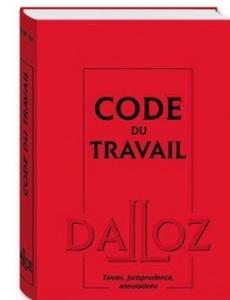


La réglementation

Une réglementation à 3 temps

La réglementation en matière de lutte incendie repose sur le Code de l'Habitation et de la construction, le Code du Travail et des lois spécifiques.

Le **Code de l'Habitation et de la construction** énonce les obligations concernant les maîtres d'œuvre et d'ouvrage. Ainsi, la résistance d'un bâtiment à un feu ainsi que son agencement pour favoriser l'évacuation du personnel (voire du public) ne repose pas sur le Code du Travail. C'est d'ailleurs pour cette raison que certaines réglementations peuvent concerner les lieux de travail comme les habitations.

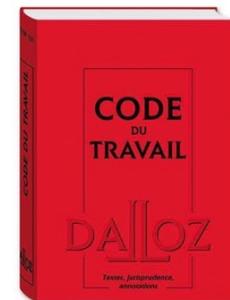


La réglementation

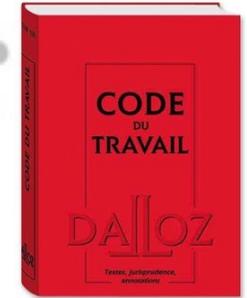
Une réglementation à 3 temps

Le **Code du Travail**, lui, énonce les obligations des usagers des lieux de travail vis-à-vis des équipements, de l'organisation de l'évacuation et de la formation des salariés.

Enfin, des **textes réglementaires plus spécifiques** régissent les prescriptions concernant les bâtiments classés **ERP** (Etablissement Recevant du Public) et les **IGH** (Immeuble Grande Hauteur). D'autres concernent les normes à respecter pour les matériels et les installations utilisées.



La réglementation



Art L. 421-1

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. L'employeur ne doit pas seulement diminuer le risque, mais l'empêcher.

Art R4227-28

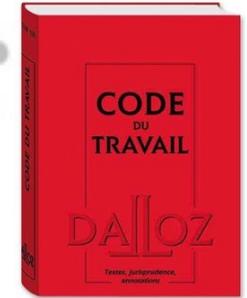
L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Art R4227-37

Une consigne de sécurité incendie est établie et affichée de manière très apparente.



La réglementation

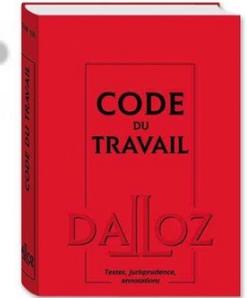


Art R4227-34

Les établissements dans lesquels peuvent se trouver occupées ou réunies habituellement plus de cinquante personnes, ainsi que ceux, quelle que soit leur importance, où sont manipulées et mises en œuvre des matières inflammables mentionnées à l'article [R. 4227-22](#) sont équipés d'un système d'alarme sonore.



La réglementation

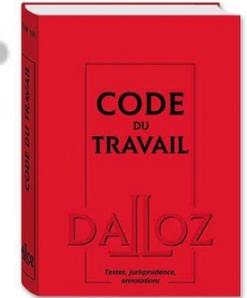


Art R4227-22

Les locaux ou les emplacements dans lesquels sont entreposées ou manipulées des substances ou préparations classées explosives, comburantes ou extrêmement inflammables, ainsi que des matières dans un état physique susceptible d'engendrer des risques d'explosion ou d'inflammation instantanée, ne contiennent aucune source d'ignition telle que foyer, flamme, appareil pouvant donner lieu à production extérieure d'étincelles ni aucune surface susceptible de provoquer par sa température une auto-inflammation des substances, préparations ou matières précitées. Ces locaux disposent d'une ventilation permanente appropriée.



La réglementation



Art R4227-36

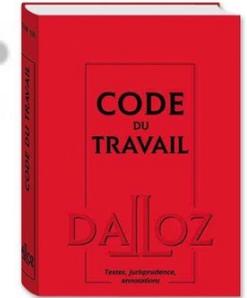
Les entreprises doivent se doter d'un système d'alarme sonore, obligatoire à partir de 50 personnes. L'article R-4227-36 précise que le système d'alarme sonore doit être audible en tout point du bâtiment durant toute la durée nécessaire à l'évacuation (autonomie minimale évaluée à 5 minutes). Pour les situations où l'alarme sonore ne suffirait pas à prévenir tout le monde (handicap auditif, port d'un casque anti-bruit...), une alarme visuelle doit être installée.

Art R4227-39

La consigne de sécurité incendie prévoit des **essais du matériel** et des formations spécifiques à **l'évacuation des lieux de travail**. Ces entraînements au cours desquels les travailleurs vont réagir face au signal d'alarme des mesures de sécurité est primordiale.



La réglementation



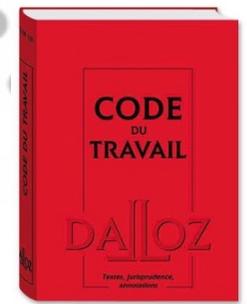
Art R4227-39

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.



La réglementation



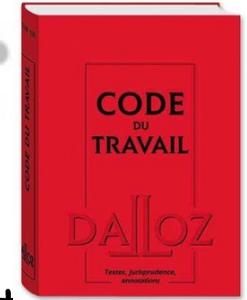
L'un des aspects de la prévention incendie repose sur le facteur humain. Informer les salariés sur la conduite à adopter en cas problème est primordial. Plusieurs outils ont pour cela été mis en place.

Le Code du Travail énonce des obligations de balisage et de signalisation que le chef d'entreprise doit mettre en place. La signalétique et les éclairages ont un rôle important dans la délimitation des zones à risques et le guidage vers des zones de sécurité.

En ce qui concerne particulièrement l'éclairage de sécurité, un arrêté du 11 décembre 2009 lui est consacré, celui-ci étant indispensable en cas de coupure du système d'éclairage ou même de désenfumage des lieux de travail.

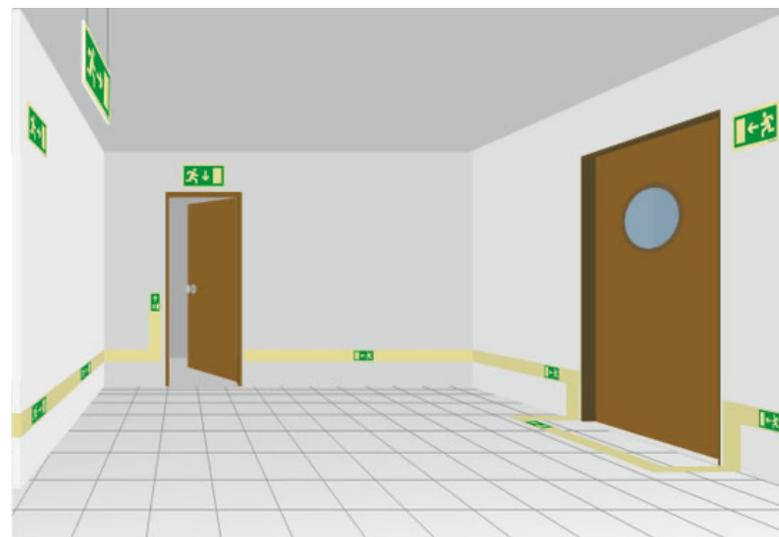


La réglementation

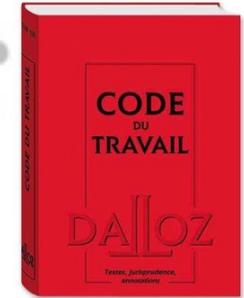


Pour ce qui est de la signalétique, celle-ci doit servir à mettre en évidence les chemins d'évacuation, les escaliers extérieurs notamment et les issues de secours.

Pour cela, des normes ont été mises en place : des panneaux d'avertissement, de secours, des panneaux concernant le matériel ou l'équipement de lutte incendie. Les issues de secours empruntables uniquement lors des cas d'urgence, doivent être clairement signalées tout comme les chemins permettant d'y parvenir.



La réglementation



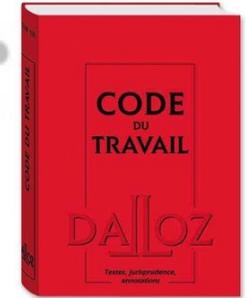
Le plan d'évacuation joue un rôle crucial. Celui-ci permet de rendre l'évacuation des personnes plus rapide et plus sûre en schématisant les lieux de rassemblement et les cheminements vers les sorties.

Il représente également les moyens d'alarme et d'extinction.

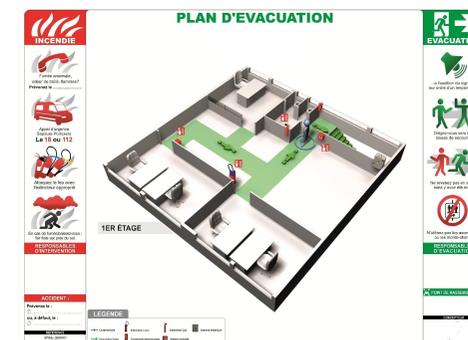
Il est conçu en tenant compte de l'agencement des lieux, du nombre de personnes à évacuer, de la présence éventuelle de personnes à mobilité réduite ainsi que de la localisation des issues et escaliers de secours.



La réglementation



Les itinéraires d'évacuation doivent être au nombre minimum de deux et prendre en compte la largeur des issues par rapport au nombre de personnes présentes et de leur situation (handicap, alitement...). Enfin, un plan d'évacuation doit (bien sûr) pouvoir résister à l'incendie, bénéficier d'un éclairage de secours et représenter clairement avec des pictogrammes les différents éléments présents.





Fumée anormale,
odeur de brûlé, flammes?
Prévenez le

Appel d'urgence
Sapeurs-Pompiers
Le 18 ou 112

Attaquez le feu avec
l'extincteur approprié

En cas de fumée, baissez-vous :
l'air frais est près du sol.

**RESPONSABLES
D'INTERVENTION**

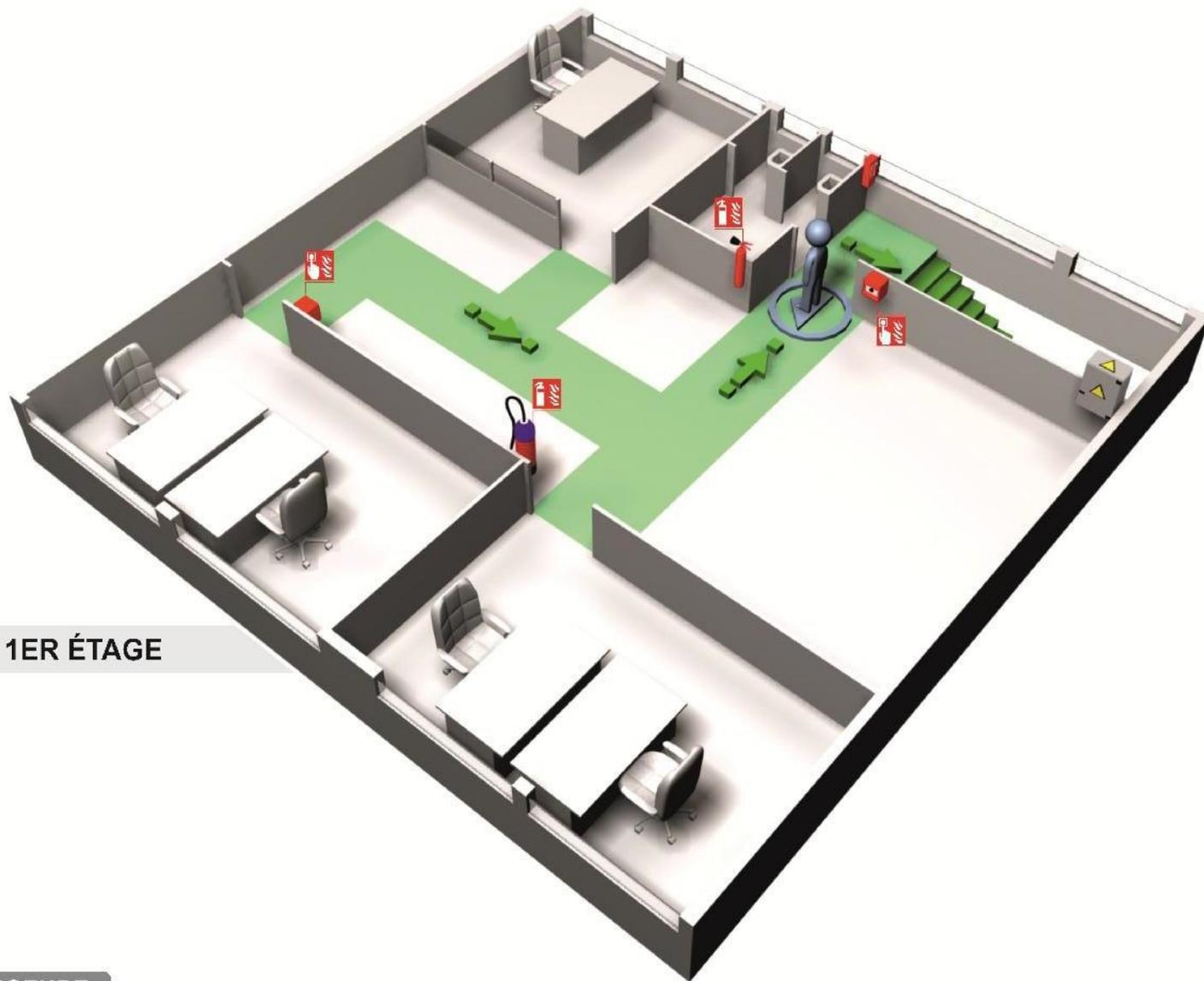
ACCIDENT :

Prévenez le :
.....
ou, à défaut, le :
.....

REFERENCE

SP/DA - 58000/01
03/2011

PLAN D'EVACUATION



1ER ÉTAGE

LEGENDE

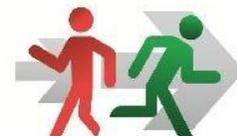
- Cheminement
- Evacuation finale
- Extincteur à eau
- Commande désenclumage
- Extincteur Co2
- Alarme Incendie
- Armoire électrique



...à l'audition du signal ou
sur ordre d'un responsable.



Dirigez-vous vers les
issues de secours.



Ne revenez pas en arrière
sans y avoir été invité.



N'utilisez pas les ascenseurs
ou les monte-charge

**RESPONSABLES
D'EVACUATION**

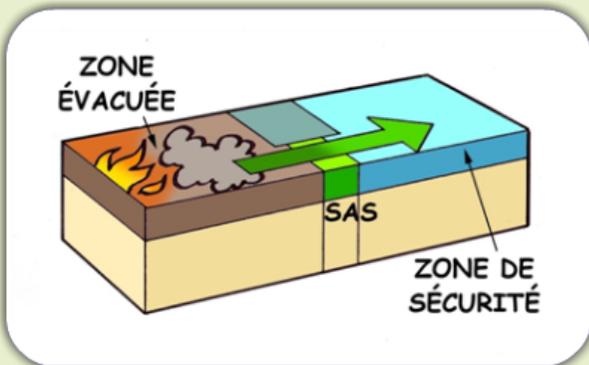
POINT DE RASSEMBLEMENT

CONCEPTEUR

L'évacuation



**C'est mettre les occupants
d'un bâtiment en
sécurité...**



**... en les regroupant vers
une zone sécurisée
(intérieure ou extérieure)**



L'évacuation

Comment se déroule une évacuation ?



Prévenir les occupants

ALARME

ACTION : déclencher, dans le délai le plus court, l'intervention des secours intérieurs et prévenir les occupants d'appliquer les consignes.



ALERTE

ACTION : appeler les secours extérieurs



2ème partie :

**Les mises en sécurité
particulières (confinement,
évacuation, transfert PMR...)**



Quand évacuer ?



**Incendie ou
présence de
fumées**



**Catastrophe
naturelle ou
risque
d'effondrement**



**Fuite de gaz ou
de produits
toxiques**



**Alerte à la
bombe**



Quand se confiner ?

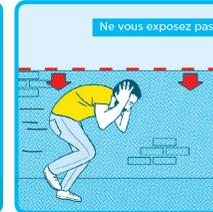
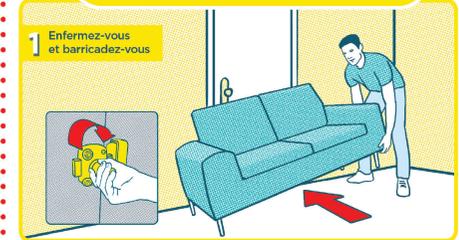
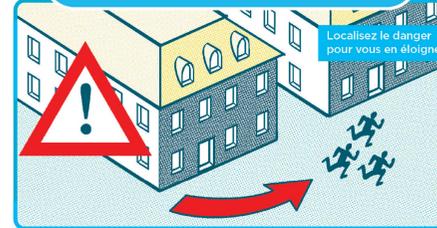


Incendie ou présence de fumées



Fuite de gaz ou de produits toxiques

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* 2/ SE CACHER



3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus :
www.encasdattaque.gouv.fr



Que faire si les locaux sont enfumés ?



**Dans la fumée
baissez-
vous...
voir l'animation**



**Dans
l'impossibilité
d'évacuer,
refermez la porte
et calfeutrez-vous**



**Appelez les
secours**



**Manifestez
vous à la
fenêtre**





Si présence de collaborateurs porteurs de handicap, prenez le en charge afin de faciliter son évacuation jusqu'à l'espace d'attente sécurité (EAS)

Exemple:

LOCALISATION DU POINT DE RASSEMBLEMENT



Point de rassemblement



EAS pour personnes à mobilité réduite



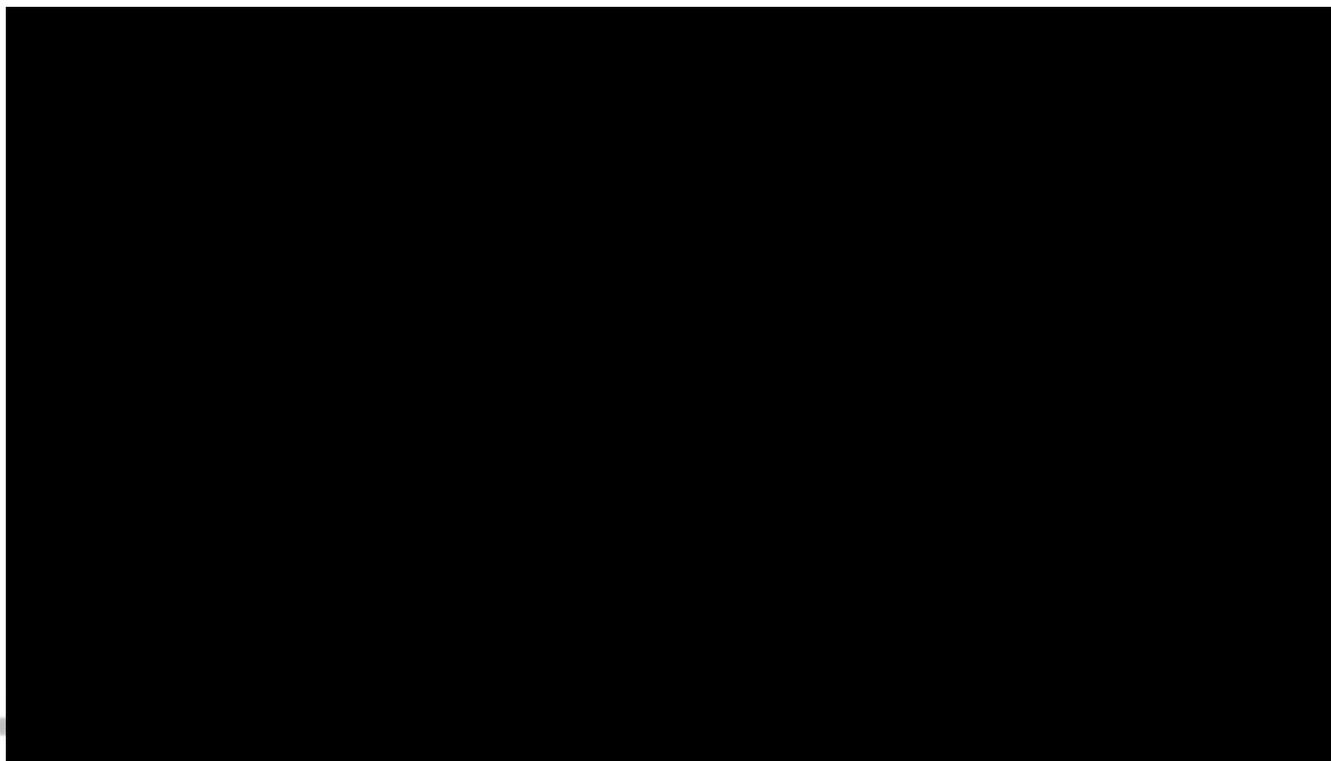


Chaise d'évacuation non motorisée



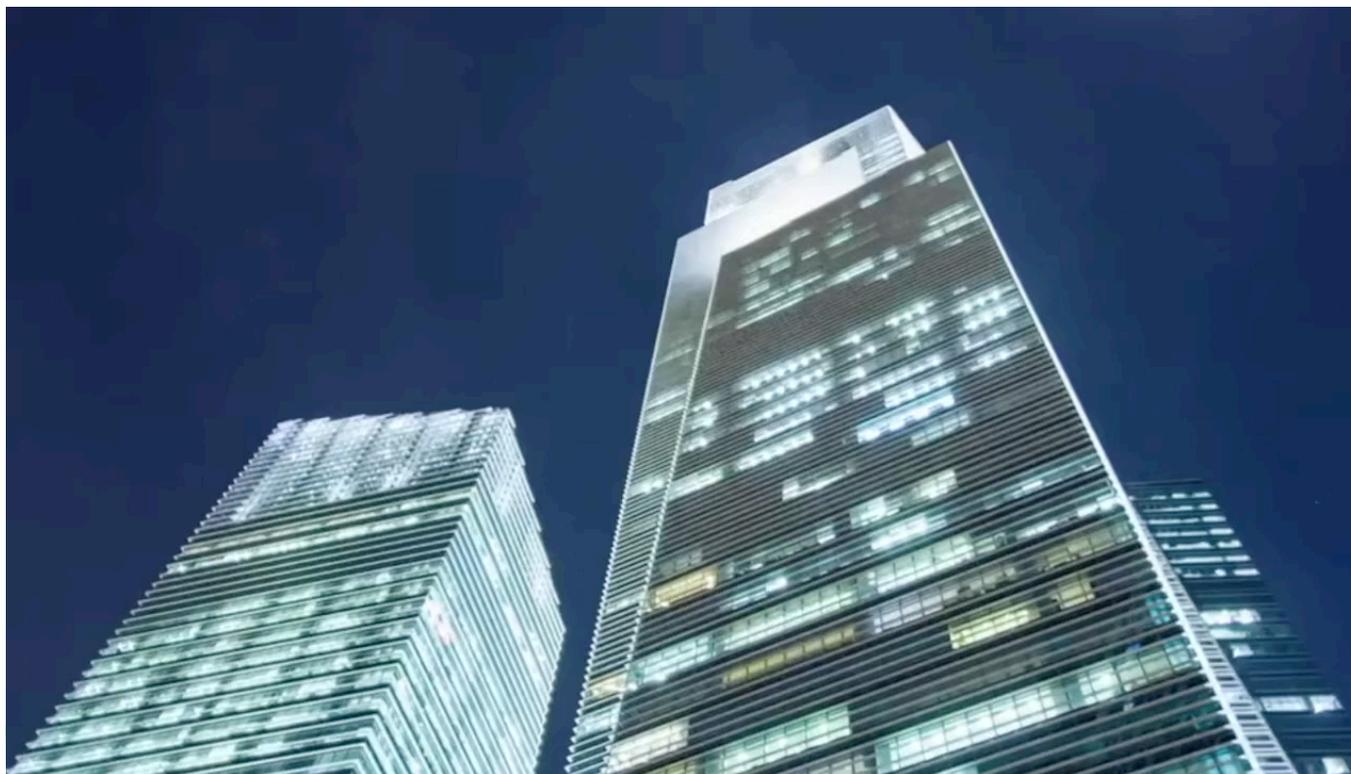


Chaise d'évacuation motorisée





Matelas d'évacuation



3^{ème} partie :



L'organisation humaine et
matérielle d'un exercice
d'évacuation



Organisation de l'évacuation



Procédure d'évacuation incendie



ed6230



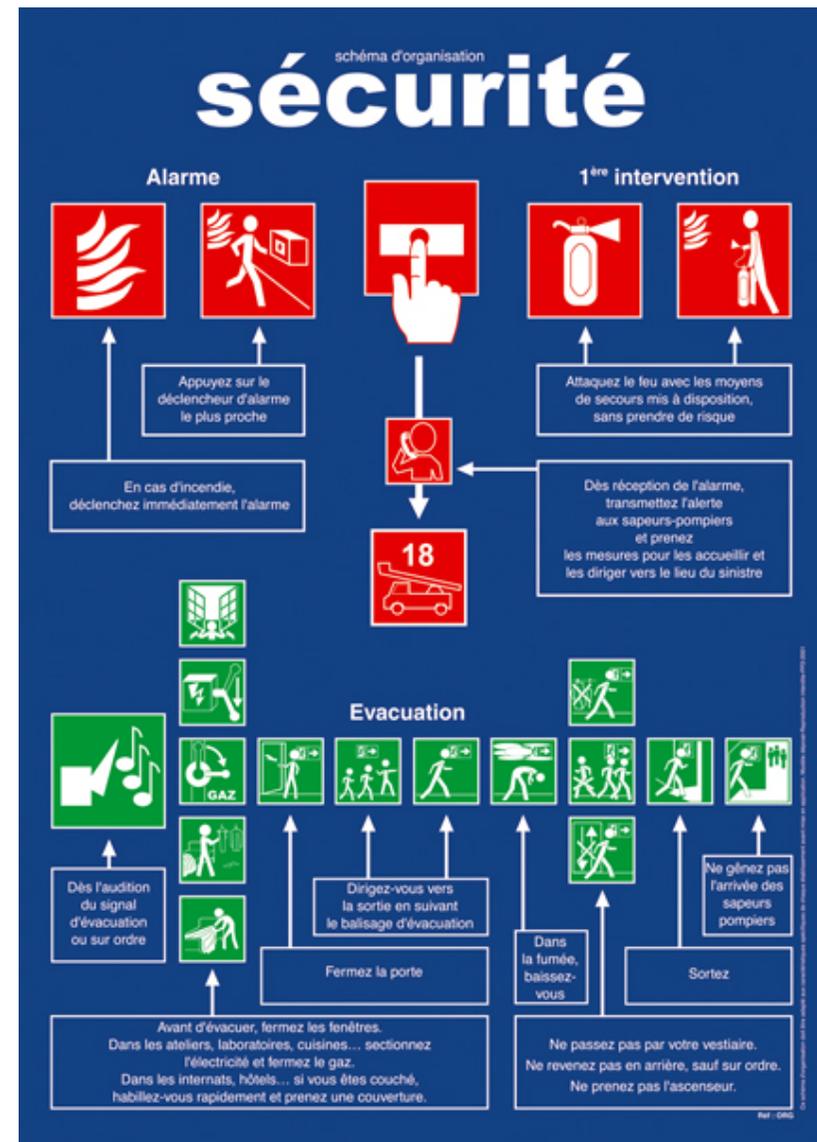
Consignes de sécurité incendie
Conception et plans associés
(évacuation et intervention)



Procédure d'évacuation incendie

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INCENDIE SERVICE SÉCURITÉ N° _____ N° _____ N° _____ NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VÉRIFIÉ QUE VOTRE APPEL A ÉTÉ COMPRIS.	ATTENDEZ LE FEU AU MOYEN DES EXTINCTEURS APPROPRIÉS. DANS LA FUMÉE BAISSÉZ-VOUS, L'AIR PUR SE TROUVE EN HAUT. ÉVITEZ LES ESCALIERS. PRÉFÉREZ LES PASSAGES EN BAS. NE RACCROCHÉZ PAS LES MOYENS DE SECOURS.
ÉVACUATION DÈS L'ADMISSION DU SIGNAL SONORE! GARDEZ VOTRE SANG FROID	FERMÉZ LES PORTES ET LES BARRIÈRES EN QUITANT VOTRE PORT DE DÉPART. BARRIÈRES CALMEMENT VERS LE PORT DE DÉPART. ÉVITEZ LES ESCALIERS. LOCALISATION DU PORT DE DÉPART/ARRIVÉE.
ACCIDENT SERVICE SÉCURITÉ N° _____ N° _____ N° _____ NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VÉRIFIÉ QUE VOTRE APPEL A ÉTÉ COMPRIS.	PRÉCISEZ LA NATURE DE L'ACCIDENT : BLESSURES, BRÛLURES, ASPHYXIE ? NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VÉRIFIÉ QUE VOTRE APPEL A ÉTÉ COMPRIS. NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VÉRIFIÉ QUE VOTRE APPEL A ÉTÉ COMPRIS.
RESPONSABLES DE SÉCURITÉ NA. TEL. _____ NA. TEL. _____ NA. TEL. _____ NA. TEL. _____ NA. TEL. _____ NA. TEL. _____ NA. TEL. _____	



Les Moyens Humains



Coordinateur de l'évacuation
(responsable d'étage,
responsable bâtiment...)



Chargés d'évacuation
(guide-file, serre-file...)



Missions des SERRE-FILES

LE GUIDE-FILE



Se fait connaître



Précise la direction d'évacuation



Guide son groupe vers le point de rassemblement



Se tient à la disposition du coordinateur d'évacuation ou des Sapeurs-Pompiers



Le guide doit dès connaissance du déclenchement de l'alarme, par information de l'accueil ou par le signal visuel au dessus des portes :

- ✓ Appeler et attendre les occupants et les canaliser pour quitter le secteur,
- ✓ Montrer le chemin à parcourir, resserrer, surveiller et maintenir un débit fluide de la foule vers l'issue correspondante du secteur (derrière les portes coupe-feu),
- ✓ Avancer avec ordre, calme et sans précipitation,
- ✓ Ne changer d'itinéraire que sur ordre ou en cas d'impossibilité (issue bloquée, ...), le reflux étant potentiellement dangereux,
- ✓ Empêcher la dispersion des occupants, sans avertissement.

Rq: Le guide doit avoir des qualité de leadership, il faut s'imposer mais aussi rassurer les personnes .



Missions des SERRE-FILES

LE SERRE-FILE



**S'assure de
l'évacuation de tous
les locaux de son
secteur**



**Ferme fenêtres et
portes derrière lui**



**Empêche tout
retour en arrière**



**Rend compte au
coordinateur
d'évacuation ou
aux Sapeurs-
Pompiers**



Le serre-file doit :

- ✓ Transmettre l'ordre d'évacuation dans son secteur signalé et effectuer la mise en mouvement des occupants,
- ✓ Effectuer un ratissage complet du secteur (bureaux, réfectoire, vestiaires, toilettes, salle de réunion, ...) et réguler le débit de la foule,
- ✓ S'assurer de la fermeture des fenêtres et bien refermer les portes,
- ✓ Fermer la marche du groupe, éviter tous les mouvements erratiques et empêcher tout retour en arrière,
- ✓ Faire l'appel avec le guide correspondant dès l'arrivée au point de rassemblement,
- ✓ Rendre compte au responsable d'établissement ou au responsable sécurité,
- ✓ Maintenir les occupants sur place jusqu'à l'ordre de dispersion.

Rq: Le serre-file se doit d'être autoritaire, sûr de lui et ne pas hésiter à s'imposer

Dans tous les cas, ces 2 intervenants doivent impérativement connaître les plans d'évacuation AVANT d'en avoir besoin ! (organes de coupure, itinéraires, portes coupe-feu et moyens de secours)



Compétences et comportements



**Connaissance
des consignes
de sécurité**



**Connaissance
des locaux**



Calme



Clair et précis



Directif



Éléments qui aident à l'évacuation



**Consignes et
plan
d'évacuation**



Signalisation



**Eclairage de
sécurité**



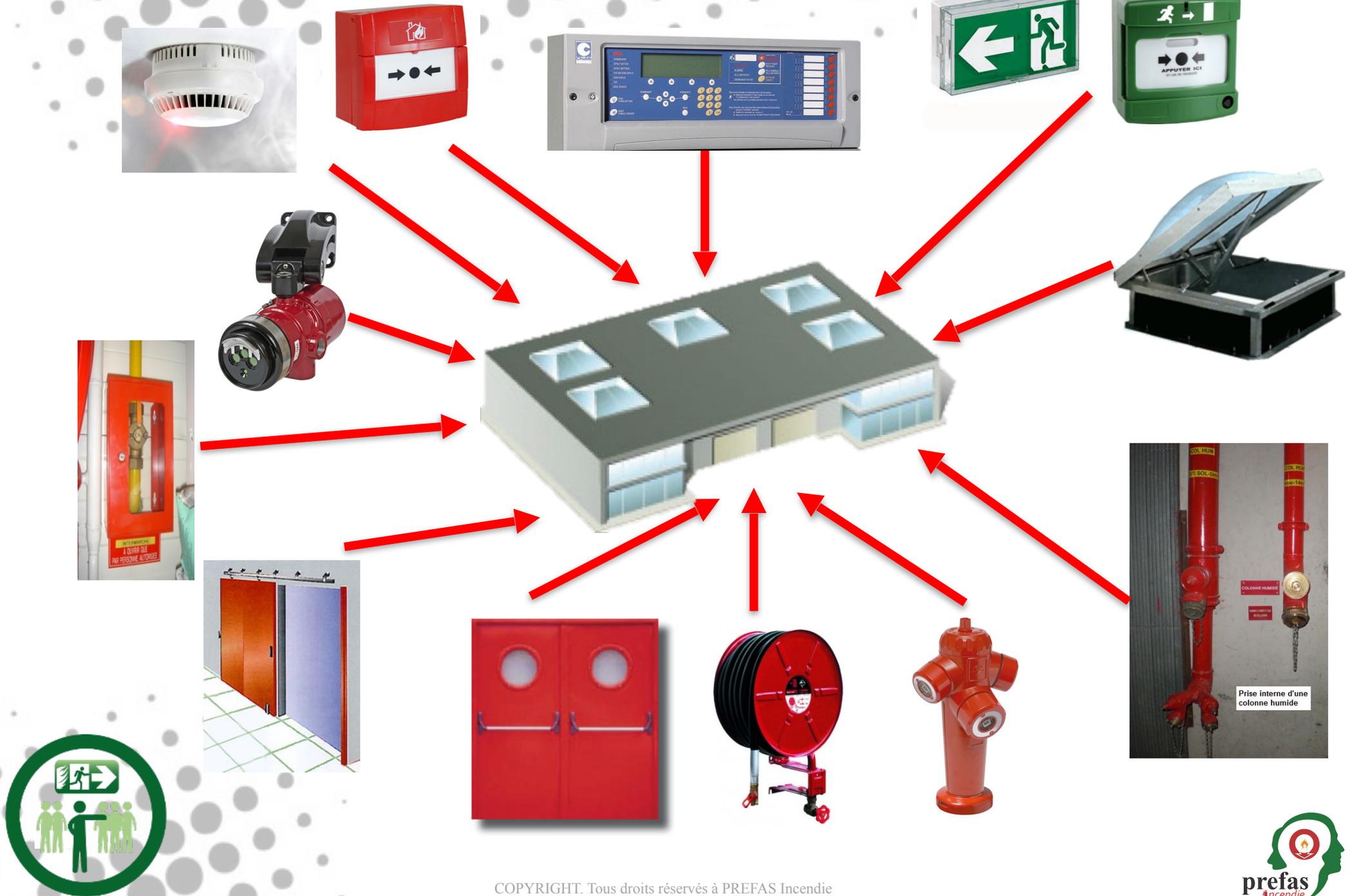
Dégagements



**Portes coupe
feu et
désenfumage**



Les Moyens Matériels



Les Moyens Matériels



Les Moyens Matériels



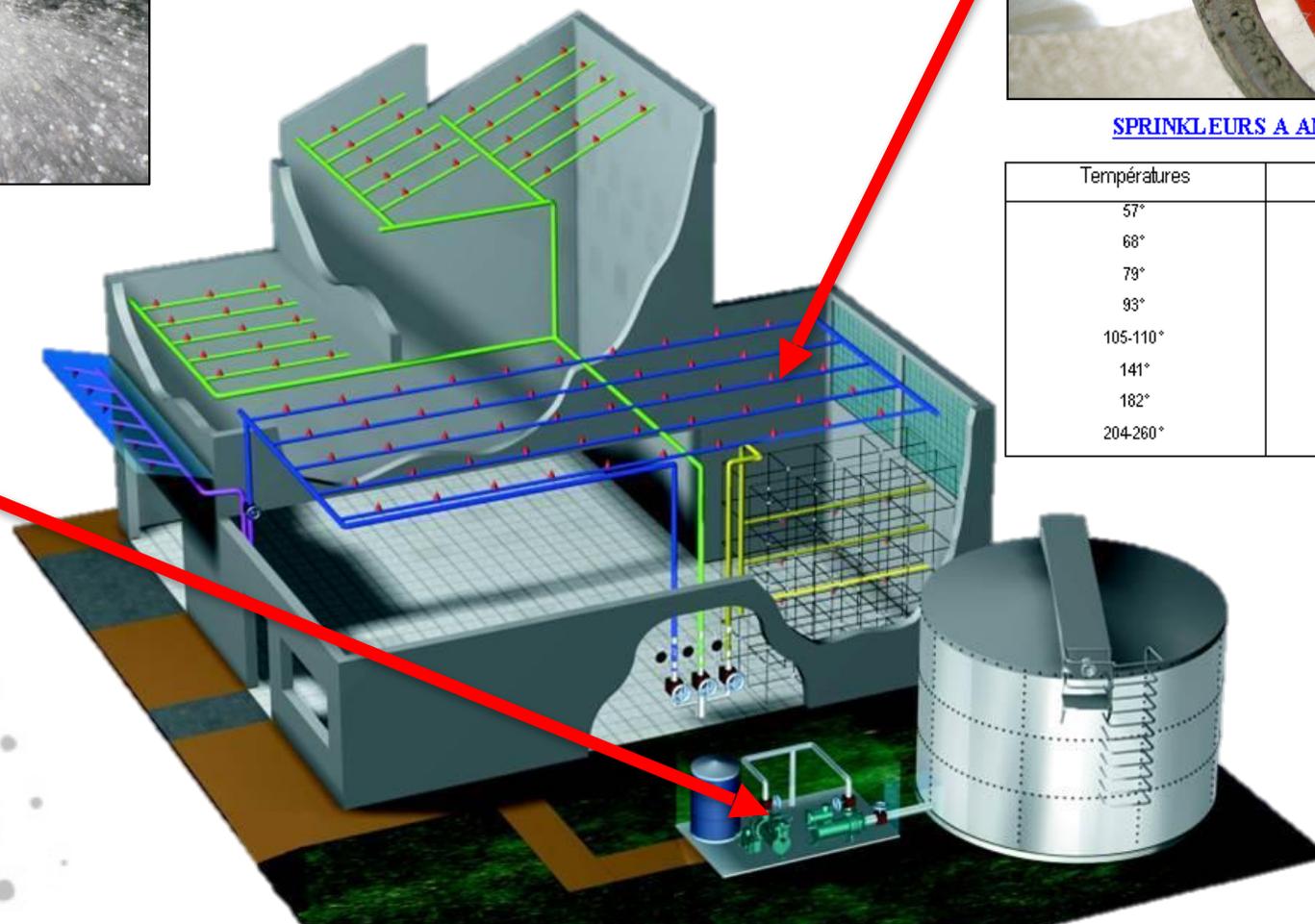
Les DM portes de secours



Les Moyens Matériels



SPRINKLEURS A AMPOULES



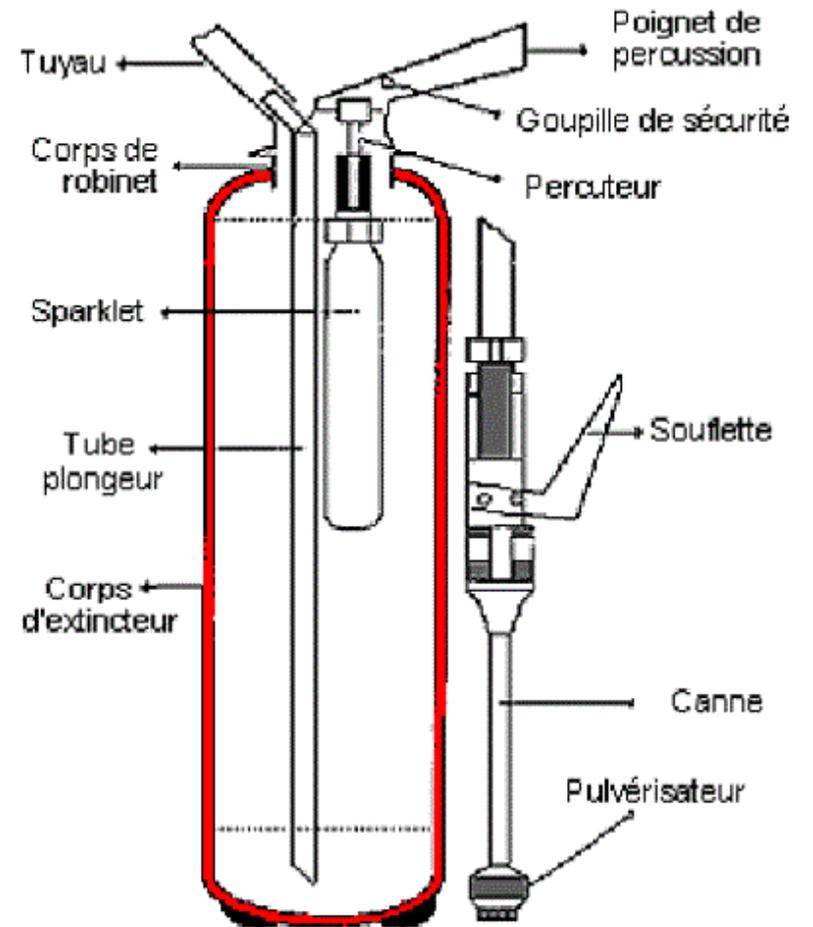
Températures	Couleurs
57°	orange 
68°	rouge 
79°	jaune 
93°	vert 
105-110°	vert 
141°	bleu 
182°	mauve 
204-260°	noir 



Les extincteurs

Extincteur à pression auxiliaire:

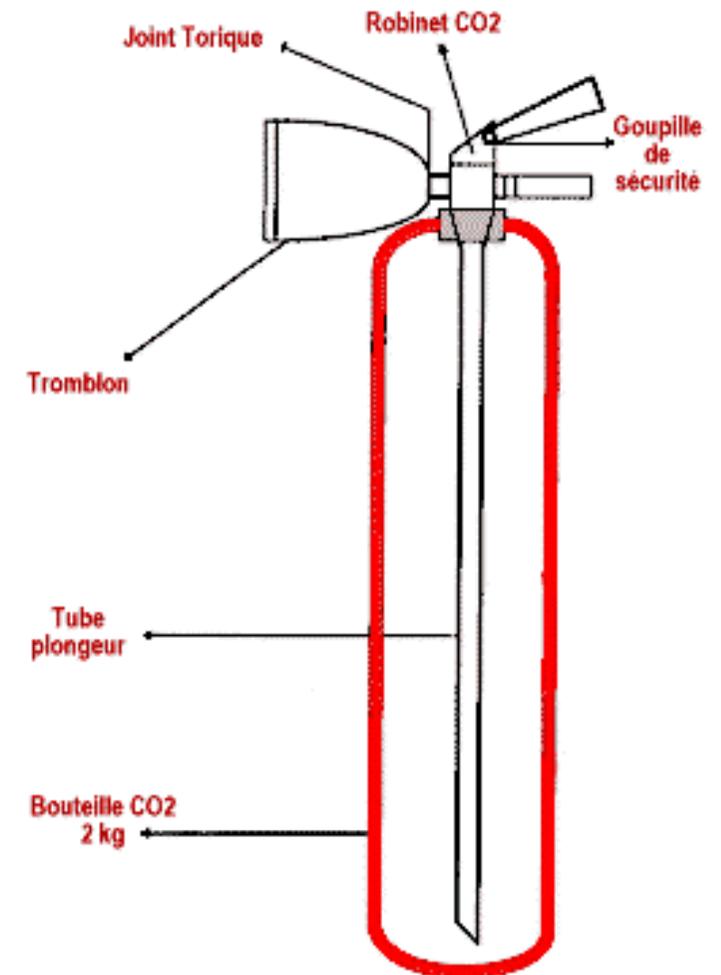
- L'appareil est sous pression après avoir actionné le percuteur.
- Fonctionnement:
 - Dégoupiller,
 - Appuyer sur la poignée de percussion,
 - Essayer l'appareil,
 - Viser la base des flammes.



Les extincteurs

Extincteur à pression permanente:

- L'appareil est toujours sous pression.
- Fonctionnement:
 - Dégoupiller,
 - Appuyer sur le levier de commande,
 - Essayer l'appareil,
 - Viser la base des flammes.
- Certains extincteurs peuvent avoir un manomètre de pression.



Les extincteurs

Eau pulvérisée seul ou avec additif :



- Il est efficace sur des feux :
 - de classe A (solides),
 - de classe B (liquides et solides liquéfiables).
- Il va agir par refroidissement.
- Il est reconnaissable grâce à sa goupille **bleu**.
- On peut voir sur le corps de l'extincteur le Logo A et B.



Les extincteurs

Extincteur à poudre:



➤ Il est efficace sur des feux :

- de classe A (solides),
- de classe B (liquides et solides liquéfiables),
- de classe C (gaz).

➤ Il va agir par inhibition.

➤ Il est reconnaissable grâce à sa goupille **jaune**.

➤ On peut voir sur le corps de l'extincteur le Logo A,B et C.



Les extincteurs

Extincteur à CO2:



- Il est efficace sur des feux :
 - de classe B (liquides et solides liquéfiables),
 - d'origines électriques.
- Il va agir par étouffement.
- Il est reconnaissable grâce à son tromblon noir.
- On peut voir sur le corps de l'extincteur le Logo B.
- **ATTENTION** à ne pas toucher le tromblon, le CO2 sort à environ -78°C.



Les extincteurs

Extincteur à poudres spéciales:



- Il est efficace sur des feux de classe D (Métaux).
- Il va agir avec des poudres spéciales en fonction des métaux.
- On peut voir sur le corps de l'extincteur le Logo D.

Extincteur à mousse:



- Il est efficace sur des feux de classe F (auxiliaires de cuisson).
- Il va agir en formant une barrière étanche isolant le combustible et le comburant.
- On peut voir sur le corps de l'extincteur le Logo F.



Les RIA

Les robinets d'incendie armés

Un robinet d'incendie armé (R.I.A.) est un équipement de premier secours alimenté en eau, pour la lutte contre le feu, utilisable par un personnel **qualifié ou non**.

Un RIA (robinet incendie armé) est dit armé car il est alimenté en permanence par une source d'eau, et est prêt à l'emploi (tuyau sous eau, mais pas sous pression).

Le rôle d'une installation des RIA est de permettre une première intervention d'urgence dans la lutte contre l'incendie, en attendant que des moyens plus puissants soient mis en oeuvre.

Sauf impossibilité, les robinets d'incendie armés doivent être alimentés par une canalisation d'eau en pression **desservie par les conduites publiques**.



Les RIA

Procédé de mise en œuvre / Alimentation

4. Attaquer le feu et viser la base des flammes



1. Dérouler le tuyau
(Juste la quantité nécessaire)

2. Effectuer un
« S » de
sécurité



3. Ouvrir la vanne de
barrage

Jet plein ou jet bâton : Pour refroidir le foyer « à cœur » - Pour dispersé –

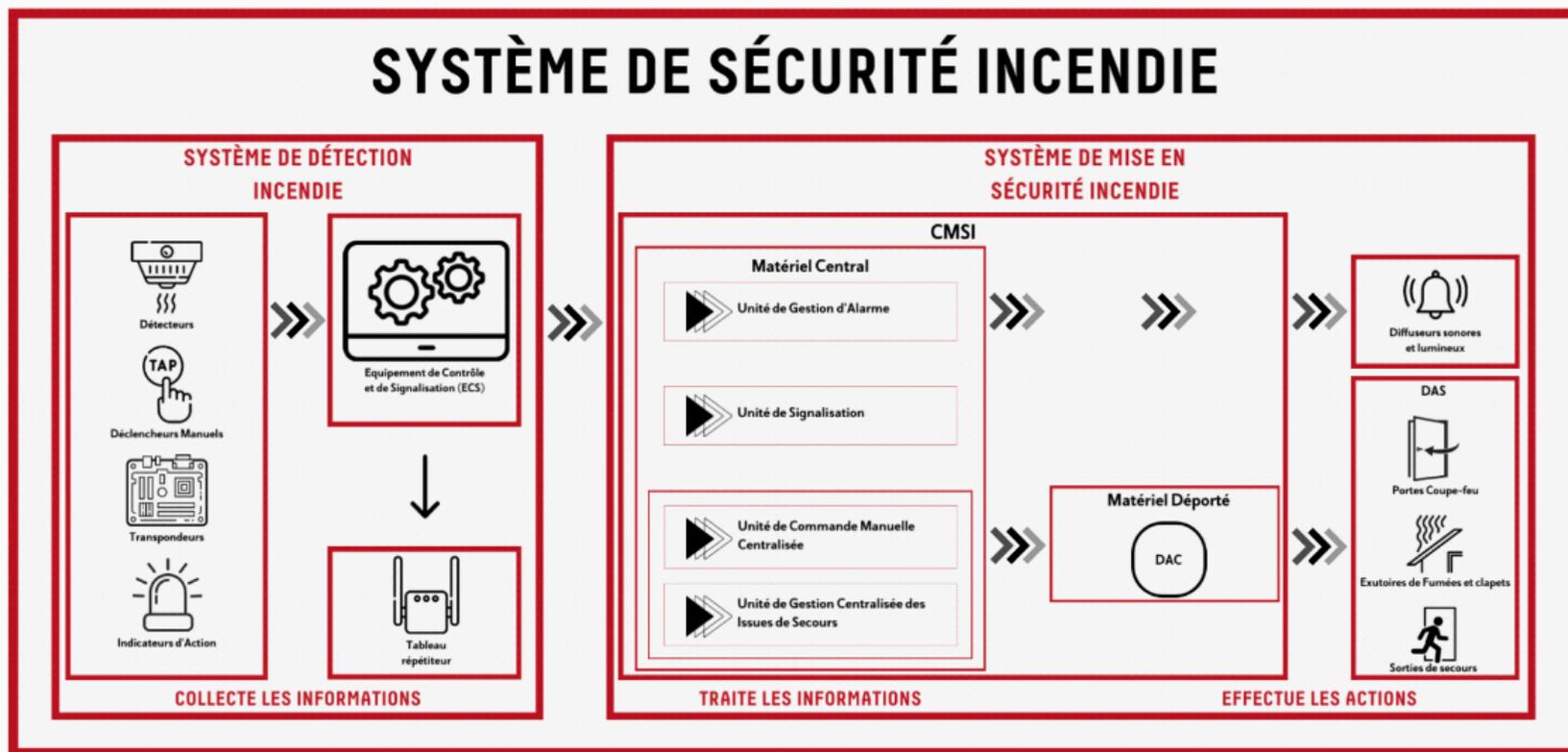
Jet diffusé en nappe : Pour refroidir d'importante surface

Jet diffusé conique : Protection du porteur de la lance (écran en brouillard d'eau)- Pour refroidir des surfaces

NOTA : *Lors d'un incendie non maîtrisable par les moyens de premières intervention, le RIA est tout à fait adapter pour refroidir porte, canalisation, mur, et autres matériaux pour éviter l'extension du sinistre.*



Les SSI



Les déclencheurs manuels



Les détecteurs de fumées



Les flash PMR

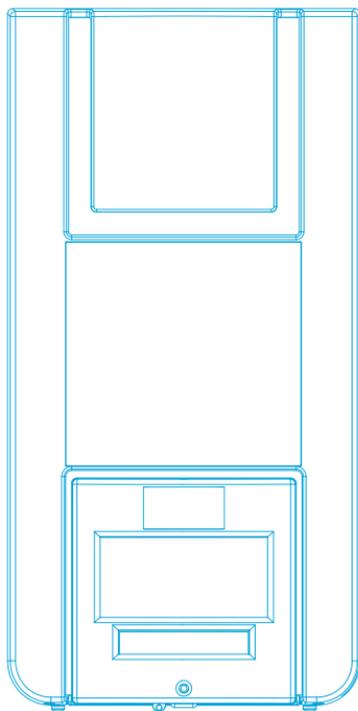


Les alarmes type 4 autonome



Notice TT4P(R)(L) gamme TESLA

Equipement d'alarme de type 4 à piles



Caractéristiques

Catégorie de l'équipement d'alarme :	4
Son :	conforme NFS 32-001 de classe B (>90 dB)
Dimensions (mm) :	268 x 135 x 50 - ABS blanc
Indice de protection :	IP 40
Résistance aux chocs :	IK 07
Poids (avec emballage) :	615 g
Autonomie :	4 ans en veille + 2h30 en Alarme
Durée de l'alarme générale :	jusqu'au réarmement du DM
Alimentation :	1 pile 9V 0.62 Ah - 6LR61 alcalines
Température de stockage :	-20°C, +70°C
Température de fonctionnement :	-10°C, +55°C
HR fonctionnement :	<95 % sans condensation
Option L : Classe lumineuse (vol. de couverture) :	S
Caractéristique du dispositif lumineux :	O-2,25-2,54*
Option R : contact sec :	0.25 A - 250 Vac ou 1 A - 24 Vcc

* 0-2.25-2.54 correspond à un dispositif mural fournissant un volume de couverture cubique de (H:2,25 x C:2,54 x 2,54) m à l'exception du volume couvert par l'angle de 0° à 15°.

Précautions : Vérifier régulièrement l'état des piles. L'autonomie de l'ensemble des piles est de 4 ans, néanmoins nous préconisons leur changement tous les ans.

1. Généralités

Ces équipements sont destinés à être utilisés dans les établissements recevant du public suivant l'arrêté du 25 juin 1980.

2. Contenu de l'emballage

- 1 Equipement d'alarme Type 4 radio
- 1 Pile 9V incluse à l'intérieur de la centrale
- 1 Notice
- 2 Clés de réarmement pour DM.

5. Mise en service

Appuyer sur la zone de manoeuvre du déclencheur manuel, la centrale se met en état d'alarme générale.

Réarmer le déclencheur manuel en face avant de la centrale au moyen de la clé de réarmement fournie avec la centrale. Le signal d'évacuation générale s'arrête immédiatement.

6. Entretien

Le type 4 à pile ne consomme pas d'énergie à l'état de veille. Cependant à titre de précaution et pour assurer un fonctionnement sûr, nous préconisons le remplacement des piles tous les ans.

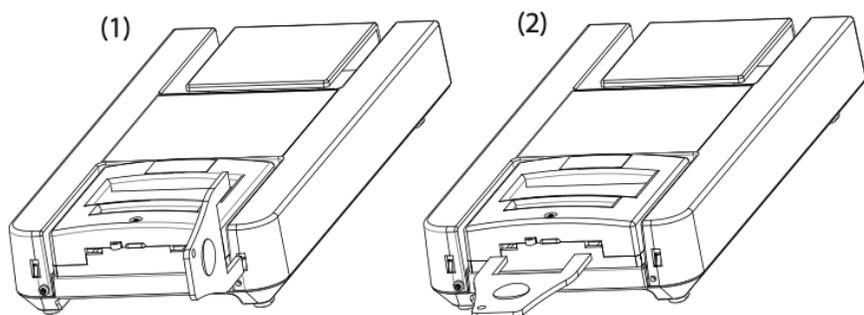


3. Information

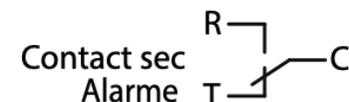
L'installation de ce produit doit être réalisée de préférence par un électricien qualifié. Lire la notice avant d'effectuer l'installation. Tenir compte du lieu de montage spécifique au produit. Une installation et une utilisation incorrectes peuvent entraîner des risques de choc électrique ou d'incendie. Ne pas démonter le produit. Tout démontage ou réparation non autorisé annule l'intégralité des responsabilités, droits au remplacement et garanties.

4. Installation

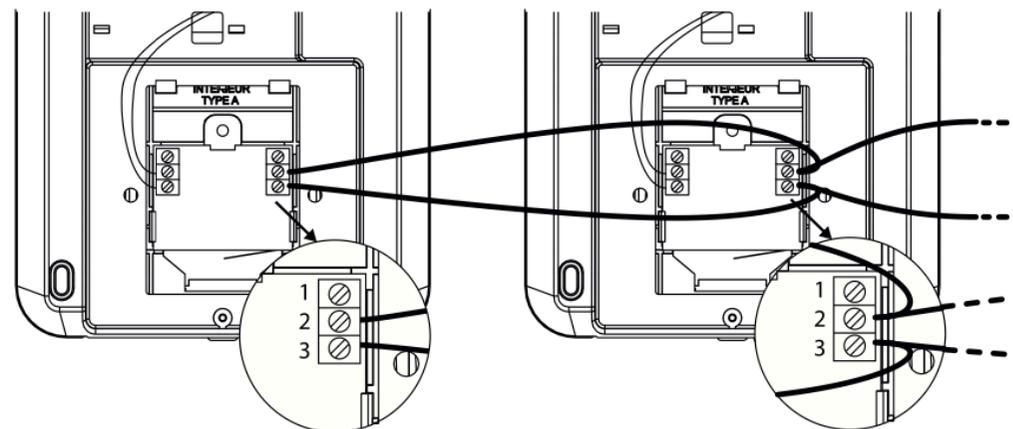
Retirer la vis du capot située en dessous du boîtier.
Ouvrir le capot en insérant la clé de réarmement dans le sens vertical sur chacune des ouvertures. (voir illustration 1).
Fixer le coffret sur le mur en prenant soin de laisser accessible le système de fermeture du capot ainsi que le système de réarmement du DM.
Réarmer le DM (voir illustration 2) si nécessaire à l'aide de la clé. Connecter la pile 9V puis refermer le capot.



7. contact sec (option R)



8. Raccordement de plusieurs type 4 à pile



Alarme Type 4 radio avec répéteur intégré



Défaut batterie

- > Remplacer la pile défectueuse par :
 - une pile lithium 3V CR 17 345 pour le DM intégré.
 - une pile 9V 6 LR 61 pour le type 4.

Défaut communication

- > Passer en mode diagnostic pour vérifier la qualité de la liaison.

Fonctionnement**Alarme générale**

L'alarme générale est déclenchée quand un des déclencheurs manuels est activé.

Réarmement

A l'aide de la clé multifonction, passer le déclencheur manuel (activé en mode «alarme») sur la position de veille en tournant un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre.

Surveillance de liaison

Un signal de surveillance de liaison survient automatiquement toutes les 17h.

Essai

Le mode essai permet de vérifier le bon fonctionnement de l'alarme générale.

1. Se munir de la clé, l'insérer dans le déclencheur manuel.
2. Tourner un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le libellé «essai» apparaisse dans la fenêtre du déclencheur manuel.
3. L'alarme générale se déclenche (son AFNOR et flash).
4. Relâcher la clé. Le déclencheur se remet tout seul en position de veille.

Test automatique de la pile 9V 6LR61

- > Un test est lancé toutes les 12 heures pour vérifier la tension de la pile.

Test manuel de la pile 9V 6LR61

1. Appuyer brièvement sur la barre transparente du Type 4.
2. Les voyants s'allument puis indiquent la tension de la pile.

Le type 4 émet une mélodie en même temps que l'allumage des voyants pour vérifier que le haut parleur fonctionne.

Les voyants

La tension de la pile est indiquée grâce à un code couleur:

Couleur	Tension
vert	9 - 8 V
orange	8 - 7,5 V
rouge	7,5 - 7 V

Par mesure de précautions, procéder au changement de la pile lorsque le voyant orange apparaît.



NOTICE D'UTILISATION

Centrale Radio Type 4 / Alarme menace



NUG31211



NUG36600

- 1 Caractéristiques techniques
- 2 Plan de câblage général
- 3 Procédures simplifiées d'installation
- 4 Introduction
- 5 Encombrement, fixation
- 6 Installation, raccordement
- 7 Configuration
- 8 Mise sous tension
- 9 Description des modes d'utilisation
- 10 Fonctionnement
- 11 Maintenance, entretien
- 12 Incidents éventuels de fonctionnement



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE

Équipement d'alarme TYPE 4 Radio NUG31211 / Alarme menace NUG36600

EN CAS D'ALARME

Le voyant rouge « Alarme » ② est allumé.

Le diffuseur sonore / lumineux intégré et les diffuseurs sonores / lumineux de l'installation sonnent.

Appliquer les consignes d'évacuation du bâtiment.

Prévenir le responsable de sécurité.

APRÈS LA DISPARITION DE L'ALARME

Identifier le Déclencheur Manuel ou le boîtier menace ayant provoqué l'alarme feu ou alarme menace.

Remédier à la cause ayant engendré cette alarme (réarmer les DM/BM à l'aide de la clé).

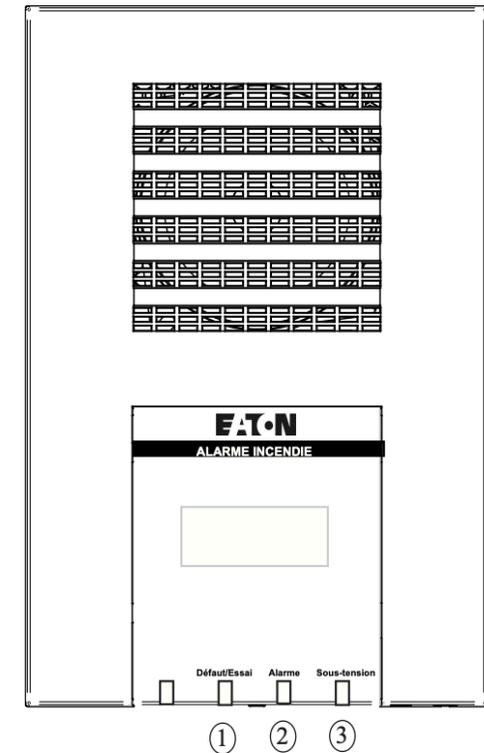
La centrale repasse en état de veille. Seul le voyant vert ③ « sous tension » est allumé en fixe.

EN CAS DE DÉRANGEMENT

Le voyant jaune ① « Défaut/Essai » est allumé ou le voyant vert « sous tension » clignote.

Identifier le défaut. Voir paragraphe « incidents éventuels » de la notice d'utilisation.

Prévenir le responsable de sécurité.



EATON





Sécurité incendie

Système de Sécurité Incendie

SS13010

*L'ingéniosité au service de la vie

siemens.fr/perfect-places





FDnet : 2 ou 4 circuits sinteso de 126 points

2 CARTES PARI :

- FDnet : 2 circuits Sinteso de 126 points
- Algorex Interactif : 1 circuit de 128 points
- Algorex Adress* : 4 circuits de 128 points
- MS9i : 2 circuits de 50 points
- Collectif : 8 circuits non rebouclés de 32 points
- Algorex Interactif ATEX : 1 circuit de 32 points
- Carte entrées/sorties : 12 entrées/sorties

AES
24 ou 48Vcc



MESTT10 pour passage de 8 à 16 fonctions



Compartmentage portes



Compartmentage clapets



Désenfumage ventilateurs



Désenfumage volets



Alarme générale



ou Alarme générale selective



ecs ET ecs/CMSI ADRESSÉS



Les ecs et ecs/CMSI adressés sont parfaitement adaptés à la protection des risques de moyennes et grandes dimensions.

> CRITÈRES DE CHOIX DES ecs/CMSI ADRESSÉS

	ecs		ecs et ecs/CMSI	
	240 ZD maximum	64 ZD maximum	240 ZD maximum	240 ZD maximum
	0 ZA	1 ZA maximum	17 ZA maximum	1 ZA maximum
	0 F	7 F maximum dans 4 ZS	0 F	7 F maximum dans 4 ZS
Gamme .Pack Adressée		UTI.Pack		
Gamme .Com Adressée	UTI.Com		UTI.Com	UTI.Com

UTI.Pack

ecs et ecs/CMSI adressés



UTI.Pack est un Equipement de Contrôle et de Signalisation / Centralisateur de Mise en sécurité Incendie conventionnel qui gère les fonctions suivantes :

- Détection (64 zones),
- Évacuation (1 zones de diffusion d'alarme),
- Mise en sécurité (0, 2, 3 ou 7 fonctions),
- Report / répétition,

en respectant les exigences d'indépendance fonctionnelle.

■ Certification

- Certifié NF SSI sous les n°s ECS 029 B et CMSI 085 B.

■ Caractéristiques techniques

Mécaniques :

- Coffret CAB S (L x H x P) : 492 x 355 (8U) x 162 mm.

Environnement :

- Fonctionnement : -5 °C à + 50 °C.
- Stockage : -10 °C à + 60 °C.
- Hygrométrie : jusqu'à 93 % à 40 °C sans condensation.

Électriques :

- Alimentation secteur : 230 VAC (+10/-15%) - 50Hz.
- Alimentation interne :
 - Pour la partie SDI : RESONANCE 60W V2 avec batteries 4 Ah,
 - Pour la partie UGA / CMSI : RESONANCE 60W V2 avec batteries 2,1 Ah.





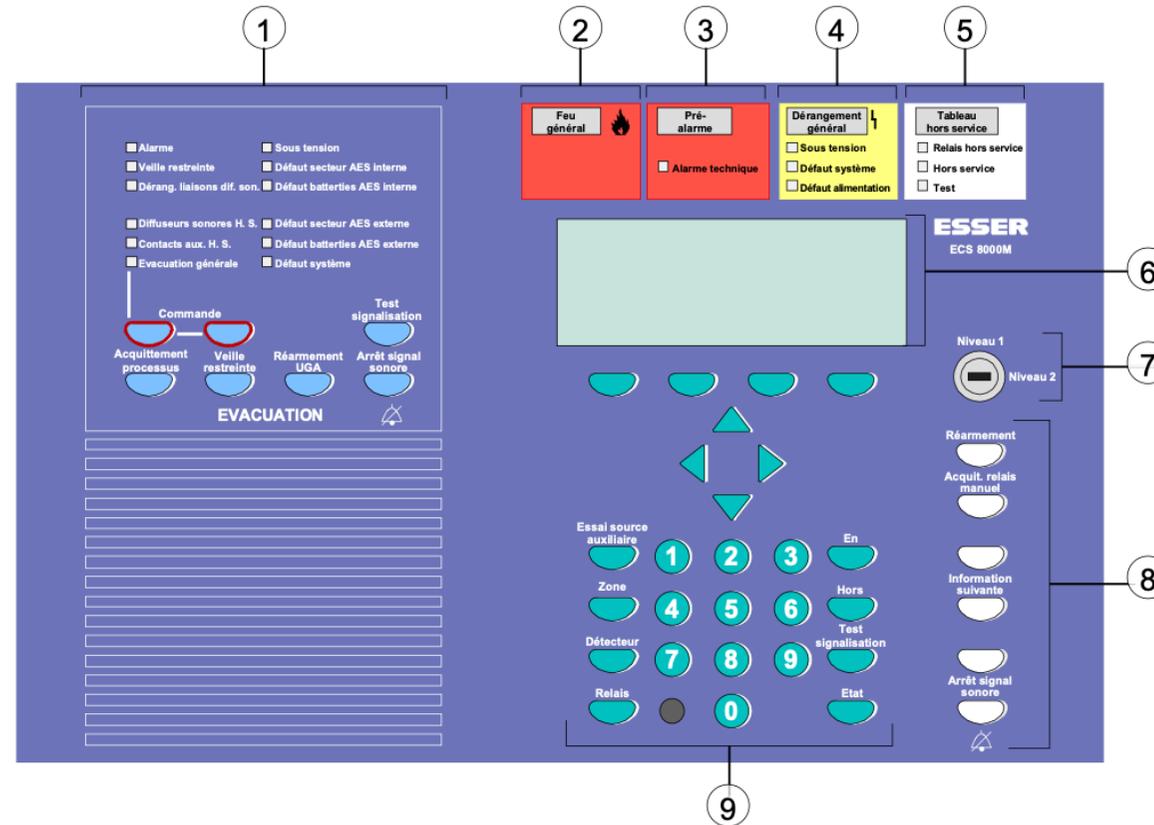
Notice d'exploitation

Equipement de Contrôle et de signalisation incendie adressable
IQ8Control M/μ



2 Présentation de l'IQ8Control

2.1 Face avant



- | | |
|---|---|
| ① | Face avant de l'UGA |
| ② | Signalisation FEU général |
| ③ | Signalisation Pré-alarme |
| ④ | Signalisation Dérangement général |
| ⑤ | Signalisation Hors service |
| ⑥ | Afficheur LCD |
| ⑦ | Clé d'accès Niveau 2 |
| ⑧ | Touches de commande |
| ⑨ | Clavier numérique et touches de fonctions |



2.2 Face avant de l'UGA

2.2.1 Touches de l'UGA

Désignation	Niveau d'accès	Fonction
Commande Evacuation générale	1	L'appui simultané sur les 2 boutons permet le déclenchement immédiat de l'évacuation générale.
Test signalisation	1	Active tous les voyants et le signal sonore interne de l'UGA momentanément. (Si l'UGA est à l'arrêt, les voyants de l'UGA ne s'allument pas).
Acquittement processus	2	Permet l'arrêt du processus d'alarme pendant la temporisation de retard. Cette commande n'a pas d'effet lorsque la séquence d'évacuation est en cours.
Veille restreinte	2	Bascule l'UGA en veille générale ou en veille restreinte. Cette commande n'a pas d'effet si l'UGA est en état d'alarme ou d'évacuation.
Réarmement UGA	2	Réarme l'UGA. Cette commande n'a pas d'effet lorsque la séquence d'évacuation est en cours.
Arrêt signal sonore	1	Permet l'arrêt du signal sonore interne de l'UGA. Le signal sonore sera réactivé pour tout nouvel événement.



Site de SEDAN



L'organisation type

La durée de l'exercice est strictement égale au temps écoulé depuis le déclenchement de l'alarme jusqu'à la sortie de la dernière personne à plus de 8 mètres de la façade du bâtiment.

Ils doivent aboutir à un temps d'évacuation admissible.

A titre indicatif :

- Un bâtiment en rez-de-chaussée < 2 mn
- Un bâtiment avec un ou 2 étages < 3 mn
- Un bâtiment avec plus de 2 étages < 5 mn



L'organisation type

1 - Avant l'exercice



Vérifier le bon état de fonctionnement des moyens et des matériels d'évacuation (système de sécurité incendie, déclencheurs manuels, portes coupe-feu, ...).
Vérifier le non encombrement des circulations et des issues de secours.
Identifier les besoins en matériels (brassards, porte-voix, chronomètre, ...) à partir notamment des enseignements tirés des exercices d'évacuation précédents.



Organiser une visite des locaux avec les personnels afin de :

- faire analyser le plan d'évacuation,
- faire connaître les trajets d'évacuation : cheminements, issues de secours, blocs autonomes d'éclairage de sécurité (fonctionnant même en cas de coupure du courant), lieux de rassemblement et espaces d'attente sécurisés,
- localiser les extincteurs,
- insister sur l'obligation de laisser libres toutes les voies de sortie.



L'organisation type



Lister et localiser les personnes à mobilité réduite (PMR), permanente ou temporaire (handicap, moteur, visuel, auditif, mental).

Définir une stratégie d'évacuation en prenant en compte ces personnes :

- Evacuation immédiate vers le lieu de rassemblement en prévoyant le matériel approprié,

Prévoir l'espace d'attente sécurisé (EAS), pour les personnes à mobilité réduite, ou en cas d'obstacle empêchant l'évacuation (fumée, flamme, écroulement).



Déterminer les « guide file » et « serre-file » et afficher la liste des personnes



L'organisation type

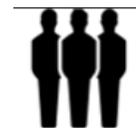
2 – Pendant l'exercice



Déclencher ou faire déclencher l'alarme incendie pour activer le plan d'évacuation (et appeler les pompiers en cas d'incendie réel).



Déclencher le chronomètre.



Prendre en compte toutes les personnes présentes lors de l'évacuation (parents, employés de mairie, sociétés extérieures de maintenance...).



Rejoindre les lieux de rassemblement.
Arrêter le chronomètre et relever le temps d'évacuation à l'arrivée de la dernière personne aux lieux de rassemblement (à plus de 8 mètres de la façade du bâtiment).



L'organisation type

2 – Pendant l'exercice



Etablir la liste des manquants à l'appel sur les lieux de rassemblement.
Transmettre cette liste aux pompiers en cas d'incendie réel.



Déclarer la fin de l'exercice



L'organisation type

3 – Après l'exercice



Faire un débriefing à chaud avec les personnels.



Inscrire la date et l'heure de chaque exercice d'évacuation dans le registre de sécurité incendie. Intégrer la synthèse de l'exercice dans le registre de sécurité incendie.



Transmettre aux élus du CSE une copie du compte rendu



Le registre de sécurité

Registre de sécurité incendie

Ce registre indique à l'ensemble de vos équipes ou aux publics accueillis dans l'entreprise la conduite à tenir en cas d'incendie ou d'évacuation.

Il doit permettre à chacun de se tenir informé des règles de sécurité incendie et de recenser l'ensemble du matériel de lutte contre l'incendie présent dans l'établissement.

Ce registre est tenu à la disposition de l'inspection du travail.



4^{ème} partie :

La rédaction du compte-rendu d'évacuation



Le compte rendu

LES QUATRE INFORMATIONS ESSENTIELLES DU COMPTE RENDU EXERCICE EVACUATION

- **Scénario :**
- **Bilan et constat :**
- **Points forts :**
- **Points à améliorer :**

	Compte rendu exercice incendie		Le : 24/04/2024	
	Site : ZIEGLER site de TOURS		Réf : CREI	
<p>Code du travail ; article R. 4227-39 : La consigne sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre de sécurité tenu à la disposition de l'inspection du travail.</p>				
Nature de l'exercice	Exercice d'évacuation incendie			
Personnel prévenu				
Si oui, nature de l'information	Exercice d'évacuation			
Heure de déclenchement de l'alarme				
Heure de fin d'évacuation (Dernière personne au point de rassemblement)				
Durée de l'évacuation				
Nombre de personnes évacuées				
Nombre de personnes n'ayant pas évacuées				
Raisons de la non évacuation				
Nombre de personnes à mobilité réduite				
Communication entre les équipiers d'évacuation	<input type="checkbox"/> Satisfaisante	<input type="checkbox"/> Acceptable	<input type="checkbox"/> Insuffisante	
Applications des consignes générales	Oui	Non	NC	Observations
Tout le monde a entendu le signal d'alarme				
Tout le monde a évacué				
Les ascenseurs sont-ils restés inutilisés ?				
Tout le monde a respecté la consigne « ne pas revenir en arrière sans autorisation »				
Tout le monde a rejoint le point de rassemblement				
Le recensement des personnes a été effectué sur le point de rassemblement				



Merci pour votre attention

Si vous aviez des questions à l'avenir, n'oubliez pas que nous assurons un service après vente

prefasincendie@orange.fr

